

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, November 25, 1980.

[Text]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, Subcommittee on National Defence, met this day at 10 a.m. to consider matters relating to national defence.

Senator Paul C. Lafond (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, before we come to our main business, I should like to point out that at our last meeting Senator McElman made the suggestion that we should have permanent maps fitted in the niche behind the chairman's chair, showing Canada, Canada's north, Canada's military map as we have seen it before, and one map of the world. These have now been installed, and I should like to express our thanks to the clerk of the committee and to Black Rod's staff for acting so promptly on our request. By next week the springs will probably be fixed properly so that we can pull them up and down as needed.

We have with us this morning a number of familiar faces to deal with the subject matter of today's meeting, which is NATO and Canada's participation.

The spokesman will be Commodore Edwards. So now I would ask him to introduce his colleagues who are accompanying him.

VAdm J. Allan, Deputy Chief of the Defence Staff: Mr. Chairman, honourable senators, I am Admiral Allan, Deputy Chief of the Defence Staff. With us this morning we have Mr. A. Mathewson, Chief of Policy Planning, who is acting on behalf of the Assistant Deputy Minister, Policy, and in the back row we have Brigadier General Beatty, Director General, Policy Planning, Department of National Defence; General McNaughton, Director General, Air Doctrine and Operations; and General Mitchell, Director General, Land Doctrine and Operations.

The Chairman: Thank you, Commodore.

Cmdre G. L. Edwards, Director General, Military Planning and Operations, Department of National Defence: Honourable senators, my brief on NATO this morning will take about 25 minutes.

The ultimate aim of Canadian defence policy is to ensure that Canada remains a secure and independent political entity. Our main direct military threat lies in the possibility of a strategic east-west nuclear exchange. Thus our main objective is to prevent such an exchange. We cannot achieve this objective alone. Therefore, our collective defence arrangements under the North Atlantic Treaty are of fundamental importance.

The 31-year-old NATO Treaty is of indefinite duration, although any party may withdraw from it on one year's notice. In conformity with the terms of the United Nations Charter, NATO nations have undertaken to preserve peace and interna-

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 25 novembre 1980

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, sous-comité de la défense nationale, se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier des questions se rapportant à la défense nationale.

Le sénateur Paul C. Lafond (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, avant que nous nous attaquions à l'étude du sujet qui nous intéresse, j'aimerais souligner que lors de la dernière réunion, le sénateur McElman a proposé qu'on installe dans la niche derrière le fauteuil du président des cartes du Canada, du nord du Canada, une carte militaire du Canada que nous avons déjà vue et une carte du monde. Ces cartes ont maintenant été installées et j'aimerais remercier le greffier du Comité ainsi que le personnel du gentilhomme huissier de la Verge noire d'avoir répondu si vite à notre demande. La semaine prochaine, les ressorts seront probablement bien montés de sorte que nous pourrions descendre ces cartes au besoin.

Nous recevons ce matin des personnes qui nous sont bien connues. Elles nous entretiendront du sujet de la réunion d'aujourd'hui, soit de la participation du Canada à l'OTAN.

Le commodore Edwards sera le porte-parole du groupe. Je lui demanderai donc de nous présenter ses collègues.

VAdm J. Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense: Monsieur le président, honorables sénateurs, permettez-moi de me présenter: Amiral Allan, sous-chef de l'état-major de la Défense. J'ai aujourd'hui avec moi monsieur A. Mathewson, chef—Planification des politiques, qui représente le sous-ministre adjoint—Politique, et dans la dernière rangée, le brigadier général Beatty, directeur général—Planification des politiques, ministère de la Défense nationale, le général McNaughton, directeur général—Doctrines et opérations aériennes et le général Mitchell, directeur général—Doctrines et opérations terrestres.

Le président: Je vous remercie, commodore.

Cmdre G. L. Edwards, directeur général, planification et opérations militaires, ministère de la Défense nationale: Honorables sénateurs, mon exposé sur l'OTAN durera environ vingt-cinq minutes.

L'objectif ultime de la politique de défense du Canada est de veiller à ce que le Canada demeure une entité politique indépendante. La principale menace militaire directe qui pèse sur nous est l'éventualité d'un échange nucléaire stratégique entre l'Est et l'Ouest. Par conséquent, notre objectif premier est de prévenir un tel échange. Nous ne pouvons pas le faire seuls. C'est pourquoi les accords collectifs de défense conclus aux termes du Traité de l'Atlantique du Nord sont d'une importance capitale.

Le Traité de l'OTAN, vieux de 31 ans, est d'une durée indéterminée, mais toute partie peut se retirer de l'Alliance en donnant un préavis d'un an. Conformément aux dispositions de la charte des Nations Unies, les pays membres de l'OTAN se